

Compte-rendu de la réunion du CHS-DI de l'Yonne du 13 octobre 2009

Ordre du jour de ce dernier CHS de l'année

- I -- Approbation du PV – séance du 1^{er} juillet 2009 ;
- II - Pandémie grippale : communication du plan de continuité des activités de chaque direction ;
- III – Situation des travaux sur les différents sites ;
- IV – Etat d'avancement du Document Unique sur l'Evaluation des Risques Professionnels dans chaque direction
- V – Suivi du Budget et du Programme de prévention
- VI - Questions diverses

Ce CHS fait suite aux travaux du groupe de travail préparatoire du 24 septembre dernier sur le suivi du programme de prévention 2009, l'étude des dernières propositions d'action (devis) des diverses administrations ainsi que l'étude des derniers rapports de visite de site entrepris par l'Inspecteur Hygiène & sécurité. Nous voulions aussi discuter des conclusions des différents exercices d'évacuation, mais l'administration nous dit que l'information serait traitée lors de cette séance plénière.

Déclaration liminaire

Dans sa déclaration liminaire, la CGT est revenue sur le contexte de la souffrance au travail, des phénomènes dépressifs, des troubles musculo-squelettiques qui tendent à se développer aujourd'hui un peu partout dans les services et des risques psychosociaux que cela engendre. Il ne sont pas pointés du doigt par hasard par les agents du département de l'Yonne (voir § documents uniques). Pour ce qui concerne la CGT, nous relierons directement ces problèmes avec les suppressions d'emplois continues et massives, avec les restructurations incessantes, avec un management coercitif fondé sur l'obsession de la satisfaction des indicateurs, avec la perte de sens, de maîtrise du travail que cela génère, et surtout l'écœurement d'être contraint à un travail de mauvaise qualité au nom du productivisme, sans parler de l'individualisation de la gestion des agents.

On ne peut tolérer que le travail puisse faire souffrir alors qu'il doit permettre de construire sa vie personnelle, celle de sa famille, qu'il doit permettre de se réaliser, en participant au développement de la société. Les suicides à France Télécom témoignent à ce titre de ce qu'une politique managériale toute entière dédiée à la recherche du profit, basée sur une mobilité forcée et réduite en coûts, peut produire des désastres humains.

Le président du CHS commente en effet qu'il n'est pas tolérable que le travail fasse souffrir. Malgré cela, il estime que le monde du travail évolue avec certaines contraintes si ce n'est que l'environnement technologique (informatique). Le CHS se doit en effet d'y réfléchir, d'autant que les sujets tels que les risques psychosociaux et la souffrance au travail font partie de la note d'orientation nationale 2009.

Des groupes de travail au niveau national ont permis le 8 juillet dernier de faire une 1^{ère} mise à plat (état des lieux) et qui doivent permettre de définir un programme ambitieux en la matière (nous y serons attentifs).

Au nom des administrations, il rappelle que c'est une préoccupation permanente du CHS, au sens que ces thèmes sont évoqués et doivent être traités par les Documents uniques.

Concernant l'avenir, il estime que le rôle de l'ACMO (agent chargé de la mise en œuvre de l'Hygiène et sécurité) aura un rôle renforcé quand aux missions dont il a déjà la charge, et que c'est la fusion des 2 administrations (Dgfi) qui influera en ce sens.



A la CGT, nous ne sommes pas dupes. Ce que le président oublie de dire, c'est qu'à l'heure actuelle, il y a un **ACMO** aussi bien au Trésor qu'à la **DGI**. Ils s'avèrent être en parallèle tous deux en charge des ressources, du matériels voir l'immobilier. Leur missions dévolues à l'hygiène et sécurité n'est pas 100%. La fusion de **Dgi-Trésor** entraînera inévitablement la suppression d'un des 2 postes. Pour ce qui est de la **Douane**, nous dénonçons sans cesse le manque de disponibilité de l'**Acmo** et insistons sur la mise en place d'un suppléant au niveau local (la **Douane** étant en structure régionale !)

Concernant la problématique des indicateurs, **le président** tient à dire qu'il faut rénover le dialogue de gestion : comment faire du management sans l'incidence et l'influence de l'indicateur ?

Bonne question quand on sait que les chefs de service ou chefs de poste marchent sous le diktat de leur direction respective, qui marche elle-même sous celui du Ministère !

Il poursuit sur la réflexion que devront mener les directions (en lien avec le **CHS**) sur le travail en plateau, l'outil téléphonique, mais également sur le développement de meilleures relations hiérarchique (dialogue) des chefs de services en lien avec le vécu quotidien des agents sous leur responsabilité (basé sur la confiance).

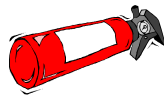
Il faut en effet prévenir les risques psychosociaux en engageant une démarche de prévention. (contraintes professionnelles, souffrance au travail).

Il faut continuer à échanger en toute transparence avec les **O.S.** De ce fait, un **CTPD(L)** dans l'année doit avoir pour ordre du jour « les conditions de travail ».

Enfin, il faut tenir au fil de l'eau un « tableau de bord de la vie sociale », à savoir être en capacité d'analyser les causes d'absentéisme, de maladies professionnelles en relation avec le Médecin de prévention.

Et le président de conclure qu'il ne faut pas faire d'amalgame entre la **Dgfi** et d'autres entreprises publiques qui rencontrent des problèmes, style **France Télécom** ou encore **Renault**. Il ne faut pas rentrer dans une démarche de stigmatisation (là à priori parlerait-il des **OS** ?!), de recherche à faire peur et de dédramatiser les situations. Il tient à rappeler qu'aux **Finances**, il n'y a pas « encore » de mutations d'office ou de licenciements secs.

La CGT a conclu en rappelant que le problème majeur, c'était bien les suppressions d'emplois (en lien avec les missions) et que pour nous, on se tiendra à l'avenir au constat que si l'on ne revient pas sur ce problème d'emploi, toutes les solutions tendant à vouloir résorber les problèmes, ne pourront pas aboutir.



I - Approbation du PV – séance du 1^{er} juillet 2009 : adopté à la majorité après modifications

II - Pandémie grippale : communication du plan de continuité des activités de chaque direction ;

Le président rappelle que le **CHS-DI** a vocation à gérer les problèmes tenant compte de l'hygiène et la sécurité mais pas à évoquer la partie organisationnelle. Celle-ci dépend des **CTP** locaux.

Si ce point est mis à l'ordre du jour, c'est pour se comprendre sur le dispositif qui est mis en place, le **Dr Martinot** devant évoquer la perception qu'il a pu avoir des agents au regard des premières réunions d'information et de sensibilisation.

La CGT a fait remarquer que les agents des **Douanes** avaient été exclus du dispositif.

En effet, c'est une omission ! Ils participeront à une session le 15/10 sur le site des **Douanes** et/ou le 20/10 à la **DSF**.

La CGT est intervenue pour demander aux administrations de se positionner sur le **Télétravail** en période de phase 6, d'autant que c'est repris littéralement dans certains **PCA** (**Plan de Continuité de l'activité**) et pas dans d'autres.

La CGT a tenu également à poser les questions suivantes :

- avoir d'ores et déjà un bilan de participation des agents aux réunions de sensibilisation par le **Dr Martinot** ;
- obtenir de l'information régulière au regard de l'évolution de la pandémie ;
- quid des personnels d'entretien et l'articulation avec les sociétés de ménages (désinfection) ;
- quid des **PCA** des entreprises de nettoyage et de transport de fonds, est-ce que chaque administration en ont eu connaissance ;
- quid de la mise à disposition d'agents dans le cadre de la vaccination
- quid de l'achat des produits (budget **CHS** ou des administrations)
- quid des auxiliaires en période de pandémie

Télétravail :

Pour les 2 administrations locales de la DGFIP, les services minimums seront assurés. Il est vrai qu'il peut y avoir eu un effet d'affichage, mais on ne demandera pas aux agents de faire du télétravail.

Pour la DGCCRF, l'acquisition de 2 PC portables a été réalisée. Possibilité de Télétravail : réponse affirmative pour 2 agents (volontaires).

Pour la DOUANE, suivant les 2 catégories de personnels (réseau comptable et surveillance), et là aussi, il n'y aura pas de télétravail.

PCA des entreprises de nettoyage :

Les administrations ne sont pas formelles car elles ne sont pas forcément au courant si les sociétés pourront le faire. 3 sociétés sont malgré tout retenues : 1 sté nationale (Onet) et 2 sociétés locales dont les PCA ont été...transmis. Le Ministère n'a pas délégué de crédits supplémentaires pour cela. Si l'on passe par les entreprises au niveau local, chaque direction utilisera ses crédits de fonctionnement. Enfin, concernant les sites d'Avallon, de Migennes et la Pairie (cas suspects), la désinfection a été entreprise de suite.

Réunions de sensibilisation du Dr Martinot

Elle se déroulent du 1^{er} au 20/10/09 sur l'ensemble des sites (gestion fiscale). Elles abordent de manière générale la sensibilisation sur les comportements (lavage des mains) et les objets environnementaux (produits, masques). A ce sujet, le Dr Martinot évoque le problème actuel (et à venir) de la récupération des déchets (mouchoirs en papier, lingettes, masques FFP2,...). Il évoque le fait que les administrations devraient se doter de poubelles et/ou sacs spécifiques (recensement à faire par site) et réfléchir sur les conditions d'enlèvement pour la déchèterie.

Le président de répondre que c'est pas prévu, que c'est du ressort du Préfet et que fatalement ça dépasse le cadre du CHS (circulez, y rien à voir !)... avant de se raviser tout de même.

Au niveau du ramassage, nous n'avons pas la main dessus et des directives seront certainement données en ce sens. Par contre, dans un 1^{er} temps, on pourrait mettre à disposition des services sur les sites, des sacs bien identifiés afin que ceux-ci finissent dans un container à part.

Le Dr Martinot a tenu à rappeler qu'il assurerait un suivi médical des agents tout au long de la période de pandémie.

Personnels d'entretiens (agents « Berkanis »)

Ces personnels ne faisant pas partie du périmètre des missions des PCA, par conséquent ils seront exempts de tout ménage sur les sites en phase 6 de la pandémie. Le président a tenu à rappeler qu'il prendrait l'attache du ministère.

Mise à disposition d'agents du ministère dans le cadre de la vaccination

Le président rappelle que personne ne sera réquisitionné et ça doit reposer sur la base du volontariat. Pour l'heure, seul un agent s'est porté volontaire à la CCRF !



Achat de produits désinfectants

La CGT a fait remarquer que ces achats étaient du ressort des administrations et non du CHS même si les premiers achats ont été effectués dans l'urgence.

Auxiliaires

Comme les agents « berkanis », ils ne font pas partie du PCA et à ce titre resteront chez eux !

III – Situation des travaux sur les différents sites ;

AMIANTE

A son initiative, **la CGT** a ensuite lu, au nom des représentants syndicaux, une déclaration traitant du problème des 2000 agents du ministère des affaires étrangères et européennes, du Trésor public et de l'INSEE qui ont été exposés à l'amiante dans la tour Tripode Beaulieu à Nantes de 1972 à 1993. Le CHS44 a en effet pu mesurer pendant toute cette période l'amplitude croissante des décès et maladies liés à cette exposition. Celui-ci avait décidé d'acheter des droits de diffusion pour les agents des Finances dans les Pays de Loire d'un documentaire réalisé par un producteur et une réalisatrice indépendants en coproduction avec la télévision locale TVNantes pour un montant de 10000€. Malgré la validation par le CHS44 et le CTP ministériel, ce projet n'a pas abouti suite à l'interdiction et la censure du cabinet de Woerth !

Nous protestons contre cette intervention politique dans la gestion directe des fonds du CHS44 et demandons la levée de cet interdit. Nous avons soumis d'autre part à l'ensemble des membres du CHS89 un vote sur une participation financière audit projet.

Réponse du président : Il ne faut pas confondre les revendications et les institutions, ce problème est du ressort et de la compétence du CHS44, et qu'il n'a pas à se substituer au président du CHS de Loire Atlantique. Circulez il n'y a rien à voir, et pour ce qui est de voter, refus ! Je suis le Président ! ! !

DGI

Site d'Auxerre (CFP) : changement des chaudières prévu en avril 2010 (retard d'1 an). Mission d'expertise de génie civil en cours sur la cage d'ascenseur côté public (mise en conformité handicapés). A ce sujet, l'administration nous a semblé dubitative sur ce dossier... !

Site de Joigny : chantier orienté sur le domaine électrique + travaux de peinture à venir. Les problèmes de poussières liées aux travaux de même que le problème de cafétéria servant de salle de réunion ont été évoqués. L'eau chaude sur les sanitaires sera étudié sur 2010 de même que le cloisonnement total des sanitaires dans sa partie haute ;



Site d'Avallon : travaux de nivellement des planchers, de peinture, de pose de caméra, fermeture par une porte vitrée de l'accès aux étages, local MMA, et enfin accès et wc handicapés au RDC sont à l'ordre du jour ;

Site de Tonnerre : Création d'un accueil Service impôt entreprise au 1^{er} par abattage d'une cloison dans l'ex salle de réunion

Site de Sens : abattage de cloisons au service impôt entreprise pour « mieux pouvoir jouer à terme sur la polyvalence des tâches » (travail en plateau).

La CGT est de nouveau intervenue sur le problème de remise à niveau des sols au SIP (réagréage !)

Enfin, la CGT a tenu à dénoncer que les travaux, d'une manière générale, sont liés aux réformes de structures et non pas liés à l'amélioration des conditions de travail des agents.

DGCP

Site de Chéroy : travaux de peinture

Site de St-Florentin : remise en état suite à inondation (plafond, électricité, téléphone)

Site de Sens : fusion des 2 trésoreries, les travaux s'effectueront en site inoccupé, début 2010

TG : les travaux (service CEPL) entrepris rapidement durant l'été ont été terminés le 8/10.

Site de Vermenton : travaux d'isolation, 2^{ème} fenêtre posée, la mairie réfléchit à poser un escalier en colimaçon

Site de la Paierie Dle : le site sera transféré rue du Pont quand les agents auront rejoint le SIP (04/2011)

Sites visités par l'Inspecteur Hygiène et Sécurité :

Suite aux questions posées par la CGT, les précisions suivantes ont été données :

Site de Briennon s/Arm. : des contacts ont été pris avec la mairie pour un éventuel relogement. Sinon, un agent de service doit aller sur place pour corriger certains problèmes (rangt archives, frigo, ...). D'autre part, une réflexion pour cimenter la zone d'archives et une rampe d'accès est en cours (contact mairie).

Site de Chablis : 3 devis électriques en cours, le mobilier sera revu après travaux, réflexion sur l'accès handicapés et le problème récurrent du ménage.

Site de Migennes : les problèmes de fenêtres sécurisées, de main-courante seront évoqués auprès de la Mairie. Problème de ménage là aussi !

Site de la TG (CDC) : des travaux de regroupement du service d'ici fin 2009 sont envisagés, cloisons abattues, sols et électricité.

DOUANE

Site de Monéteau : il n'existe pas de coupe-circuit (tableau électrique) au niveau de la BSI (en cas de problème grave et important). L'avis de l'IHS est demandé. D'autre part, un problème est soulevé au niveau des alarmes incendie et sécurité du site : elles semblent avoir une sonorité identique.

DGCCRF

Suite à la réforme de l'Etat (RGPP), l'administration va déménager courant janvier 2010 dans les locaux de l'ex DDA rue Jehan Pinard à Auxerre. Elle sera sous la tutelle directe du Préfet.

Malgré cela, notre CHS sera toujours compétent dans un 1^{er} temps. La visite de l'IHS est souhaitée sur le nouveau site. En effet, tout permet de croire, pour l'heure, que les agents seront relogés à « la p'tite semaine » : lumière artificielle, plafonds trop bas, problème d'isolation phonique voir thermique... d'où nécessité d'accompagner au plus près les agents dans le cadre de ce relogement. Un projet émanant de la Préfecture sera transmis prochainement au CHS. La CGT sera attentive sur l'évolution du dossier.

La CGT en a profité pour poser la question du renouvellement de la présidence du CDAS (la directrice de la CCRF étant la présidente des Services Sociaux). Comme le prévoit le règlement intérieur, l'intérim sera assuré par le directeur le plus ancien dans le Dpt. Ce sera donc à partir du 17 octobre 2009, le DSF qui prendra le relais ! ! !

IV – Etat d'avancement du Document Unique sur l'Evaluation des Risques Professionnels dans chaque direction

DOUANE il sera validé lors du CTPS-DR du 23 octobre 2009

DGCCRF ce n'est plus d'actualité, semble-t-il !

DGCP du retard a été pris dans l'élaboration du document. Il reste encore 4 sites dont les remontées n'ont pas encore été réalisées. Le président rappelle que le processus doit aboutir rapidement avant le 31/12/2009, d'où l'urgence !

DGI le processus enclenché en octobre 2008 a permis au groupe de travail de se réunir 8 fois. Le Document unique est en cours de finalisation, il reste à traiter les risques organisationnels et psychosociaux. Le président tient à rappeler qu'aucun plan d'action (risques psychosociaux) n'est encore défini au niveau national.

La CGT a tout de même dénoncé le manque de participation des chefs de service à ces groupes de travail, alors même qu'ils devaient permettre, à l'origine, de mutualiser les réflexions et de construire le document unique en commun.

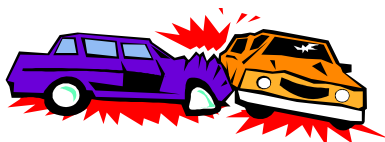


D'autre part, en référence à une circulaire de la CRAM DRP 150/2003 du 2/12/2003, celle-ci stipule, entre autre, que « les secouristes sauveteurs du travail sont de précieux auxiliaires de prévention capables, non seulement d'apporter leur concours à la rédaction du document unique concernant l'évaluation de risques (code du travail L230-2 ET r230-1), mais également de faire remonter les informations nécessaires à son actualisation ».

V – Suivi du Budget et du Programme de prévention

1- Programme de prévention :

La CGT a demandé la communication au fil de l'eau de l'état des accidents de service ou accidents de travail sous couvert de l'anonymat et non plus annuellement.



Nous avons également dénoncé la formation de l'ensemble des membres du CHS qui selon la note d'orientation nationale devaient se dérouler sur 5 jours. Or force est de constater que l'administration a réduit ces stages à une seule journée au titre de 2009 ! qu'en sera-t-il sur 2010 ?

2- Solde du budget CHS 2009 :

DGCP

- ❖ blocs de secours à la TG 473,26€
- ❖ extincteur réformé à Sens municipale 228,81€
- ❖ bloc de secours à la Trésorerie d'Avallon 157,72€
- ❖ Fourniture de plans d'évacuation suite à travaux TG 800,88€
- ❖ Pose de stores Trésorerie de Migennes 507,98€
- ❖ Fourniture et pose de 5 stores vénitiens Trésorerie de Toucy 1 522,78€
- ❖ A venir sous réserve, 2 devis pour main-courante (brienon-Migennes)



DGI

- ❖ Remplacement d'un extincteur à la DSF 52,24€
- ❖ Remise en fonction des blocs de secours garage sous-sol CFP Auxerre 226,24€
- ❖ Mise à jour du plan d'évacuation des locaux CFP de Tonnerre 225,16€
- ❖ Pose et fourniture de batterie du système de sécurité incendie au CFP Aux 155,48€

❖ Mise à jour des plans d'évacuation CFP de Sens	1 298,59€
❖ Remplacement de 2 stores intérieurs CFP de Joigny	1 074,32€
❖ Désinfection des réseaux d'extraction du CFP de Sens	6 670,09€
❖ Achat d'un fauteuil ergonomique CFP Auxerre.....	196.15€

STAGES

- ❖ Une autre session « Gestes et Postures » ou PRAP a été actée soit 1 300€
- ❖ Par contre , la formation sur le risque psychosocial est reporté à 2010 annulé pour cette année , soit 3750€ à rajouter au budget
- ❖ Stage habilitation électrique à organiser - 5 personnes - APAVE- 1 040,52€TTC

[L'achat de produits désinfectants et de lingettes a été décidé d'urgence\(Grippe A\) pour 1021,92€](#)

Pour clôturer ce budget 2009, nous venons d'être destinataire d'une note de service émanant de la DPAEP en date du 13 octobre 2009. Celle-ci stipule que la mise en réserve des crédits de début d'année (5% des budgets CHS-DI) ne sera pas attribuée aux divers Comités, comme d'ailleurs ce fut le cas déjà en 2008 !!! Cela démontre à l'évidence la politique de restriction budgétaire du Ministère liée à ses multiples réformes et l'aveu même du désengagement de l'Etat dans le cadre de l'Hygiène, la sécurité ainsi que les conditions de travail.

Ainsi l'Yonne voit ses crédits amputés de 4164 euros

VI - Questions diverses

1 - Session de formation sur les risques psychosociaux repoussée en 2010

Devant la difficulté qu'a pu rencontrer le comité de pilotage, l'action de prévention sur la souffrance au travail et les risques psychosociaux est reportée sur 2010 (co-financement CHS / CDAS et prévue fin 2009).

Le comité de pilotage s'est rapidement posé la question suivante : le type de formation proposée par l'intervenant extérieur (ateliers en agents, visionnage d'un film, ...) coïncide-t-il avec le but recherché alors que nous souhaitons rapidement :

- explorer des pistes de réflexion pour déboucher sur un plan d'action ;
- apporter les premières réponses à ces risques psychosociaux .

Une prochaine réunion est prévue le 9 novembre 2009.

2 - Amiante

La CGT a posé la question sur la réécriture du Document Technique Amiante du CFP d'Auxerre. En effet, nous avons dénoncé en 2008 le problème de l'expertise au niveau du dernier étage.

La réponse est que le document va être de nouveau réécrit dans sa globalité avant le début des travaux.

Dans un premier temps, l'administration avait informé qu'elle procéderait au retrait total de l'amiante sur ce site. Or, la DG s'est depuis ravisée. Les sols seront en fait « encapsulés », limitant ainsi les risques d'empoussièrement sur l'immeuble où s'effectueront par ailleurs tous les travaux en milieu occupé. Cela n'empêchera pas d'avoir des conditions de travail exécrables durant plusieurs mois, qu'on se le dise !



Fin des travaux 13H30

Vos représentants CGT au Chs-di de l'Yonne, présents lors de cette réunion :

Titulaires :

Pascal Dupuis – Alain Guyader – Didier Bourigault

Suppléants :

Caroline Germain – Daniel Berry